

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°42 - du 4 octobre 2024



ÉDITO

Arnaud Jean

Président de l'Union française des
œuvres laïques d'éducation
physique

Citius, Altius, Fortius

Notre [fédération](#) est particulièrement engagée dans la promotion et le développement du sport-santé, dont les bienfaits sur l'état physique et psychique des pratiquants ont été largement démontrés dans de nombreuses publications scientifiques. Premier opérateur des Maisons Sport-Santé du pays, nous accueillons chaque année plusieurs milliers de bénéficiaires qui nous sont adressés par des médecins avec des objectifs thérapeutiques spécifiques ou recommandés par des professionnels paramédicaux et médico-sociaux pour des activités plus « classiques ». Globalement méconnue, cette prise en charge personnalisée présente de nombreux avantages pour des personnes malades, fragiles, précaires ou en situation de handicap. Facteur d'inclusion et d'intégration, elle permet aussi de lutter contre l'isolement. Raison pour laquelle toutes nos 68 MSS sont implantées dans des ZRR ou des QPV.

Plusieurs freins devront néanmoins être levés pour démocratiser le sport-santé. Il faudra notamment informer, former et fédérer tous les acteurs concernés dans les territoires, et constituer des réseaux performants et accessibles. Il faudra également sensibiliser et mobiliser les prescripteurs, les effecteurs, les milieux associatifs et les structures sociales et médico-sociales pour développer la pratique. Il faudra surtout élargir le socle des bénéficiaires et institutionnaliser le remboursement des activités physiques adaptées pour réduire les pertes de chance. Nous attendons beaucoup de l'expérimentation que nous coordonnerons sur le département du Loiret. La réussite de cette phase pilote pourrait déboucher sur une généralisation des financements apportés par les ARS, les DRAJES et les CPAM. Le succès des Jeux olympique et paralympique doit nous inspirer. Il nous faut, tous ensemble, aller plus vite, plus haut et plus fort.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Julien Dezaunay, coordinateur médical de la Maison Sport-Santé de la Brenne : « Il faut développer et pérenniser l'activité physique adaptée ! »

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Dordives : un candidat retenu

Orléans : le CHU lauréat du PRSE 4

Blois : une campagne en faveur des aidants

Centre-Val de Loire : dépistage du cancer et publics vulnérables, une initiative innovante

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3 632 euros

LA MÉTÉO SANITAIRE

IRA et Coqueluche : une nouvelle hausse des signalements

EN BREF

Eure-et-Loir : un colloque pour renforcer l'inclusion des patients autistes

Loir-et-Cher : dix initiatives pour faire bouger les seniors

Bourges : une maison des usagers inaugurée au CH George Sand

Culture : des visites virtuelles guidées pour les patients hospitalisés

EN PRATIQUE

Tramadol et codéine : la prescription sécurisée

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Une journée dédiée à l'activité physique des seniors

Une conférence sur l'offre de soins de psychiatrie

Un forum sur la santé mentale

Un séminaire sur le contrat local de santé

Une journée sur la santé mentale

Deux débats autour des aidants

Une soirée de la FMPS consacrée à la MSP

LE COIN RH

Cécilia Trani, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité

HOMMAGE

Bruno Chesneau, directeur général de l'association Les PEP 18



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Julien Dezaunay

Coordinateur médical de la Maison
Sport-Santé de la Brenne

« Il faut développer et pérenniser l'activité physique adaptée ! »

Acteur engagé dans la promotion du sport-santé, le Dr Julien Dezaunay analyse les freins et les leviers du développement de l'activité physique adaptée. Outre une meilleure connaissance de ce dispositif, la structuration des réseaux, l'accompagnement de la prescription et la consolidation du modèle économique seront trois paramètres déterminants dans la conduite du changement.

Caractéristiques, bénéficiaires, modalités pratiques... Quelles sont les grandes spécificités de l'activité physique adaptée ?

L'activité physique adaptée couvre un champ très large qui concerne tous les âges. Elle est prescrite par des médecins généralistes et spécialistes, sous la forme de programmes structurés et limités dans le temps*, et dispensée par des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des psychomotriciens ou des enseignants en APA. Les patients sont ensuite orientés vers des associations et des clubs sportifs, voire des structures médico-sociales, pour pérenniser la démarche. Les bénéficiaires sont généralement des malades chroniques ou ayant une affection de longue durée, mais aussi des personnes sédentaires, en perte d'autonomie ou présentant des facteurs de risque sur le plan métabolique et cardiovasculaire. Les populations fragiles, en situation de précarité ou de handicap, sont également ciblées. Cet accompagnement personnalisé, progressif et sécurisé permet de prévenir et de stabiliser la maladie, en favorisant par exemple la régulation du taux de glycémie chez un patient diabétique. Il permet, plus largement, de favoriser le mieux-être et le mieux vieillir. Au-delà des bénéfices physiques et psychiques observés, le sport santé revêt une dimension sociétale forte, notamment en matière d'intégration et d'inclusion.

Quels sont les principaux freins constatés sur le terrain ?

Le développement de l'activité physique adaptée pêche davantage par sa mise en pratique que par sa méconnaissance. Les médecins ne savent pas toujours vers quel interlocuteur se tourner pour exécuter leur prescription qui varie sensiblement selon la pathologie ou le tableau clinique du patient. La mise en réseau des prescripteurs, des effecteurs et des associations sportives, qui

assurent la continuité de la prise en charge, sera donc un enjeu majeur. L'information et la sensibilisation des ressources médicales et paramédicales aussi. Autre frein persistant : aucune transformation ne sera possible sans un modèle économique pérenne. L'activité physique adaptée n'est toujours pas remboursée par l'Assurance Maladie. Des financements sont toutefois proposés par certaines agences régionales de santé, collectivités locales et autres organismes complémentaires pour diminuer le reste à charge des assurés. Nos instances régionales sont particulièrement impliquées, mais il faut aller plus loin pour réduire les pertes de chance.

Comment la Maison Sport-Santé de la Brenne compose-t-elle avec ces contraintes ?

Quelles sont vos propositions pour développer la pratique de l'activité physique adaptée ?

La MSS de la Brenne, dont je suis le coordinateur médical, propose des protocoles de trois mois, renouvelable une fois, avant de transmettre le flambeau aux acteurs associatifs et médico-sociaux. Pour faciliter les démarches des différentes parties prenantes, nous avons notamment créé une [plateforme de coordination](#) qui recense et cartographie les membres de notre réseau, et permet de trouver des activités physiques adaptées. Prescription, évaluation, réadaptation, pérennisation... Toutes les étapes du parcours sport-santé sont balisées. Nous proposons également une ordonnance type, via un questionnaire allégé, pour accompagner et simplifier la tâche des prescripteurs que nous essayons par ailleurs de sensibiliser par le biais de réunions organisées dans les CPTS et les inter CPTS. Nous proposons, en outre, des actions de formation aux associations sportives pour faciliter le passage de relais et la poursuite des activités physiques adaptées.

« La MSS de la Brenne a accompagné plus de six cents patients en deux ans »

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des expérimentations qui seront prochainement menées dans la région ?

Cette phase expérimentale doit notamment permettre de valider le principe du remboursement** de l'activité physique adaptée qui pourrait, en cas de succès, être prochainement généralisé dans toutes les régions du pays. Nous aurons donc neuf mois pour fournir des éléments de preuve qui démontrent l'efficacité de cette prise en charge. La MSS de la Brenne coordonnera ce projet pilote dans le département de l'Indre qui bénéficiera d'une enveloppe de 70 000 euros, cofinancée par l'ARS, la DRAJES et la CPAM. Nous nous appuyerons sur un réseau composé d'une trentaine de prescripteurs et d'une dizaine d'effecteurs pour suivre 330 patients par groupe de quatre à douze personnes sur une période de trois mois. La MSS de la Brenne présente de solides garanties. Elle a accompagné plus de six cents patients au cours des deux dernières années. Preuve de son utilité, notre outil de coordination a été agréé pour couvrir tout le département dans les semaines qui viennent. Une chose est sûre : la pérennité des financements sera un paramètre déterminant dans la conduite du changement.

(*) Un programme d'APA à visée thérapeutique se compose d'une à deux séances d'activité physique par semaine sur une période de trois mois, éventuellement renouvelable. Chaque séance dure entre quarante-cinq et soixante minutes.

(**) La prise en charge de l'activité physique adaptée ne sera pas totalement remboursée. Dans un souci d'adhésion des personnes concernées, une contribution solidaire leur sera systématiquement demandée, en fonction de leurs moyens financiers.



APA : une expérimentation décisive

Dans le cadre de la Grande Cause nationale, l'Agence régionale de santé, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et les Caisses primaires d'assurance maladie du Loiret et de l'Indre se sont associées pour financer des programmes d'activité physique adaptée sur prescription médicale. Un cap décisif vient d'être franchi avec le lancement officiel, le 30 septembre dernier, d'une expérimentation thématique dans les territoires de la Brenne, du Montargois, du Pithiverais et du Giennois. Double objectif de cette démarche : expérimenter un parcours d'activité physique adaptée sur prescription médicale, cohérent et lisible pour l'utilisateur ; apporter un financement adapté aux usagers les plus éloignés de la pratique d'activité physique et de l'accès aux soins. Signe particulier : le niveau de remboursement sera défini par le biais d'un questionnaire d'évaluation de la précarité et des inégalités de santé dans les centres d'examen de santé. Ce projet pilote sera coordonné par la MSS de la Brenne et la MSS UFOLEP 45, en lien permanent avec les cinq MSS intervenant sur l'est-loirétain. A l'issue de cette phase expérimentale qui prendra fin en juillet prochain, une évaluation sera menée par les trois financeurs et le coordinateur sport-santé Centre-Val de Loire issu du réseau Neurocentre, en vue de son éventuelle généralisation dans tout le pays.

NB : la région Centre-Val de Loire compte dix-huit Maisons Sport-Santé, dont six dans le Loiret et une dans l'Indre.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Dordives : un candidat retenu

**Orléans : le CHU lauréat
du PRSE 4**



Après l'annonce, fin juin, de la fermeture de l'Ehpad public Les Hirondelles de Dordives le 31 décembre prochain, l'Agence régionale de santé et le Conseil départemental du Loiret ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des opérateurs impliqués dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. L'objectif affiché est de promouvoir des dispositifs innovants de l'offre médico-sociale sur le territoire de la Communauté de communes des quatre vallées (CC4V, au nord du Loiret) en permettant des expérimentations favorisant la préservation de l'autonomie et le soutien sur le lieu de vie des personnes âgées. L'AMI devait ainsi permettre de favoriser le maintien à domicile, l'accueil en « Ehpad hors les murs » et l'habitat inclusif, mais aussi de diversifier les solutions d'accompagnement des aidants. Deux candidats ont répondu à l'AMI clôturé le 16 septembre. L'un d'eux a été retenu par la commission de sélection réunie à l'ARS Centre-Val de Loire, le mercredi 2 octobre, sous réserve de quelques adaptations de son projet. La nouvelle offre de service, viendra donc se substituer à l'EHPAD Les Hirondelles et devrait se déployer progressivement à partir de 2025.

Centre-Val de Loire : dépistage du cancer et publics vulnérables, une initiative innovante



Cinquante-trois candidats ont répondu à l'appel à projets « santé environnement » lancé en avril dernier par l'ARS et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Vingt-et-un ont été retenus par le jury de sélection et bénéficieront d'un financement de 225 000 euros dans le cadre du quatrième Plan régional santé environnement (PRSE 4). Parmi les projets retenus, figure celui porté par le CHU d'Orléans qui s'inscrit dans une approche « One Health ». Son projet « Maladies Infectieuses à transmission VEctorielle en région Centre-Val de Loire (MIVE) » a pour objectif d'améliorer la connaissance des vecteurs et des pathogènes qu'ils véhiculent et d'optimiser les liens entre les différents acteurs locaux impliqués dans les maladies vectorielles. Le projet MIVE entend contribuer à la mise en place d'un consortium avec les différents acteurs du Centre-Val de Loire engagés dans la surveillance, la gestion et la prévention des maladies vectorielles. Le projet du CHU d'Orléans devrait permettre d'évaluer plus efficacement le risque de maladies vectorielles en Centre-Val de Loire en se focalisant sur trois couples vecteurs/maladies infectieuses : la tique et la maladie de Lyme, le moustique Culex et la maladie du Nil occidental (West Nile) et enfin le moustique Aedes et la dengue.

Retrouvez plus d'informations sur les projets retenus sur le [site de l'ARS](#).

Blois : une campagne en faveur des aidants



La participation au dépistage du cancer colorectal des personnes en situation de handicap est inférieure de huit à quatorze points à celle de la population générale dans la région (38,4%). La Commission paritaire régionale des infirmiers de l'Assurance Maladie a décidé de rendre possible en Centre-Val de Loire la cotation d'un [dépistage du cancer colorectal réalisé par les infirmiers libéraux](#) chez les personnes handicapées après une prescription médicale (AMI1 + MAU). Cette mesure a été prise après une sollicitation du [Centre régional de coordination des dépistages des cancers du Centre-Val de Loire](#) – une structure régionale financée par l'ARS qui est chargée de l'organisation des programmes de dépistages organisés pour le cancer du sein, colorectal et col de l'utérus. Le test immunologique de recherche de sang dans les selles permet d'éviter ce cancer et/ou le dépister tôt. Ce test de dépistage s'adresse aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptômes, ni d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie touchant le colon ou rectum, ni de facteurs de risques particuliers. Ce kit peut être retiré chez un pharmacien, un médecin généraliste, un gynécologue, obtenu en ligne ou dans un centre d'examen de santé et se réalise chez soi. « La cotation de cet acte par les infirmiers libéraux, spécifique à notre région, participe à réduire les inégalités d'accès en santé des publics vulnérables et à la reconnaissance de leur travail », analyse Aurélie Chanquoy, chargée de prévention en



A l'occasion de [la Journée nationale des aidants](#), qui se tiendra le dimanche 6 octobre, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Blaisois a organisé la seconde édition d'une campagne baptisée « Les aidants en avant ». Une programmation éclectique d'évènements – théâtre, cinéma, table-ronde – permet de présenter pendant un mois au grand public le rôle des aidants (à retrouver dans la rubrique Au programme). « En première ligne dans l'accompagnement de leurs proches, les aidants sont exposés aux risques d'épuisement, d'isolement et de solitude. Ils nécessitent une attention particulière », a souligné Eric Van Wassenhove, directeur départementale de Loir-et-Cher de l'ARS, en ouverture de l'évènement. Il a rappelé que l'ARS accompagnait financièrement de nombreux dispositifs d'aides et de soutien, dont les plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants, mais aussi les dispositifs de répit et de soutien au domicile. « Se reconnaître aidant reste un enjeu important, relève Stéphanie Haye, directrice du CIAS Blaisois. Cette campagne permet aux personnes concernées de cheminer sur ce sujet. » L'évènement a été l'occasion de rappeler le rôle important de la Plateforme d'accompagnement et de répit Blois-Val de Loire, dédiée depuis sa fondation en 2018 au soutien quotidien des aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes. « La plateforme enregistre une évolution constante d'activité, observe Stéphanie Haye. En 2023, elle a permis aux aidants familiaux résidant dans la Communauté d'Agglomération de Blois ou

santé publique au CRCDC-CVL. Détecté tôt, le cancer colorectal guérit neuf fois sur dix.

Pour plus de renseignements :

www.depistage-cancer.fr ou
communication.18@depistage-cancer.fr
ou 07 81 90 67 38

l'une des 42 communes limitrophes de bénéficier de 1 700 heures de répit. » Sur simple demande, un professionnel de l'accompagnement médico-social peut se rendre à domicile pour soutenir le proche aidé dans les actes essentiels de sa vie quotidienne ou pour effectuer une surveillance, au tarif de 5,50 euros par heure (6,50 euros par heure les dimanches et jours fériés).

Plateforme d'accompagnement et de répit de Blois :- 02 54 45 54 63 - pfr@ciasdublaisois.fr ou [formulaire de contact](#)

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3 632 euros



C'est le montant moyen des dépenses de santé par habitant du Centre-Val de Loire en 2023, soit un peu plus de 9 milliards d'euros pour l'ensemble des habitants de la région.



LA MÉTÉO SANITAIRE



IRA et Coqueluche : une nouvelle hausse des signalements

La plate-forme de veille a réceptionné, sur la semaine écoulée, 32 nouvelles déclarations d'infections respiratoires aiguës (IRA) qui concernent principalement le secteur personnes âgées (EHPAD et résidences autonomie) à la suite de dépistages positifs au Covid-19 parmi les résidents, mais aussi le secteur des établissements sanitaires. Les déclarations pour coqueluche sont également soutenues. Pour ces deux pathologies, en complément de la stratégie vaccinale, le rappel des gestes barrières doit être renforcé afin de protéger notamment les populations les plus fragiles. En complément des documents de communication diffusés par le ministère de la

Santé ou par Santé publique France, vous pouvez vous appuyer sur les productions clé en main ou personnalisables de Santé BD : Bande dessinée - Les microbes – Je me protège contre les microbes (santebd.org). Ces documents permettent une communication imagée et ainsi accessible à un large public.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Eure-et-Loir : un colloque pour renforcer l'inclusion des patients autistes



« Vivre et être autiste en 2024 ». Tel était le thème du colloque organisé par la Fédération Autisme Centre-Val de Loire qui s'est tenu à Chartres, le mardi 24 septembre. L'évènement a mis en relief l'importance d'un accompagnement pluridisciplinaire tout au long de la vie des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA). L'acquisition « des habiletés sociales » et, plus particulièrement, des méthodes d'autorégulation est primordiale. Anne-Sophie Morena, fondatrice de l'organisme de formation A+

Bourges : une maison des usagers inaugurée au CH George Sand



Le Centre hospitalier George Sand de Bourges accueille à partir du 8 octobre une maison des usagers. Ouverte, dans un premier temps, les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h30, la maison des usagers vise à faciliter l'intervention des associations bénévoles qui peuvent apporter leur soutien aux personnes accueillies. Accessible à tous, personnes malades, proches, citoyens, professionnels, cet espace ressource a pour objectif d'améliorer la qualité d'information, de favoriser la découverte d'un milieu associatif et d'améliorer la prise en charge des personnes

Autorégulation, a ainsi souligné l'importance d'engager les personnes avec TSA dans un processus dans lequel elles vont apprendre à maîtriser leurs pensées, leurs comportements et leurs émotions, pour acquérir un maximum d'autonomie.

« L'autorégulation devrait profiter à tous les élèves au sein de l'école », a souligné Etienne Pot, délégué interministériel à la Stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement. L'association Vivre et travailler autrement (Veta), présidée par Jean-François Dufresne, ancien directeur général d'Andros et père d'un enfant autiste, a salué l'action des entreprises engagées pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes autistes.

Loir-et-Cher : dix initiatives pour faire bouger les seniors



Dix projets ont été récompensés par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, le mardi 1^{er} octobre au Jeu de Paume à Blois, à l'occasion de la Semaine Bleue. Cet évènement dédié aux retraités et aux personnes âgées avait cette année pour thème « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ». « Cette année, nous mettons l'accent sur l'importance de l'activité physique et de la prévention pour tous, jeunes et moins jeunes. Ensemble, nous pouvons changer notre regard sur les aînés », a déclaré Monique Gibotteau, vice-présidente du Conseil départemental chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile. Le « Prix Coup de cœur » d'un montant de 2 000 euros a été décerné au Centre hospitalier de Vendôme-Montoire pour son projet « Astérix et Obélix aux jeux

en soins et de leurs proches, explique le CH George Sand. Il sera possible d'y trouver des permanences d'associations, des brochures d'information, une bibliothèque, un espace d'échange avec les pairs-aidants... La Maison des usagers a vocation à s'ouvrir sur la ville et va, par exemple, se mobiliser dans le cadre de la semaine de la sécurité des patients, du mois sans tabac. Elle proposera, également, des temps de sensibilisation sur des thématiques spécifiques comme les directives anticipées en psychiatrie, une présentation du dispositif prévention suicide 3114... [Un planning](#) des permanences est mis à disposition en ligne.

Pour contacter la Maison des Usagers : maison.des.usagers@ch-george-sand.fr ou 02 48 67 82 53

Culture : des visites virtuelles guidées pour les patients hospitalisés



Si vous ne pouvez pas aller au musée, le musée viendra à vous ! Le ministère de la Culture propose aux personnes hospitalisées ou accueillies dans les établissements et services médico-sociaux de découvrir les chefs d'œuvre des musées nationaux lors de visites virtuelles guidées et gratuites à distance. Le médiateur du musée fait découvrir les collections en ligne et en direct aux patients réunis dans une salle équipée d'un dispositif de visio-conférence (Zoom ou Microsoft Teams). Pour présenter ce nouveau dispositif aux établissements de soins et autres établissements et services médico-sociaux, le ministère de la Culture propose un webinaire le **8 octobre à 10h**, dont voici le

olympiques et intergénérationnels ». Ce projet associe des activités sportives adaptées (rugby, marche nordique, boccia, danses assises...), et met en relation des élèves en école primaire et des résidents d'EHPAD. Le deuxième prix, d'une valeur de 1 500 euros, a été attribué à l'EHPAD Les Cygnes de Droué pour un projet de sport pour tous, tandis que l'EHPAD du Centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay a reçu un prix de 800 euros pour son initiative « Mets tes baskets : bouger à tout âge ! ».

[Lien de connexion](#)

Pour plus de renseignements sur ces visites virtuelles, prenez contact avec [Florence Vielfaure](#), chargée de mission médiations numériques et innovation ou [Magaly David](#), chargée de mission culture/santé/médico-social/handicap.

EN PRATIQUE

Tramadol et codéine : la prescription sécurisée

A partir du 1^{er} décembre 2024, les médicaments contenant du tramadol ou de la codéine (ou de la dihydrocodéine) seront dispensés uniquement sur présentation d'une ordonnance sécurisée. L'ANSM a pris cette mesure afin de mieux sécuriser leur utilisation et réduire les risques de mésusage, d'abus et de dépendance. Comme pour le tramadol, la codéine ne pourra plus être prescrite plus de trois mois (12 semaines) sans nécessiter une nouvelle ordonnance sécurisée. Le dosage, la posologie et la durée du traitement devront être rédigées en toutes lettres. A partir du 1^{er} décembre 2024, les médicaments contenant du tramadol ou de la codéine (ou de la dihydrocodéine) seront dispensés uniquement sur présentation d'une ordonnance sécurisée. L'ANSM a pris cette mesure afin de mieux sécuriser leur utilisation et réduire les risques de mésusage, d'abus et de dépendance. Comme pour le tramadol, la codéine ne pourra plus être prescrite plus de trois mois (12 semaines) sans nécessiter une nouvelle ordonnance sécurisée. Le dosage, la posologie et la durée du traitement devront être rédigées en toutes lettres.

APPELS À PROJETS

Appel à projets relatif au transport sanitaire bariatrique sur le département de l'Indre

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Modernisation des SI hospitaliers : programme HOP'EN 2 phase 1

Prolongation d'1 mois :

Unité de soins palliatifs en région Centre-Val de Loire

Hôpital de jour médecine palliative en région Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Journée dédiée à l'activité physique des seniors

Le **mardi 8 octobre**, de 10h à 17h, la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), le CLIC et ses partenaires organisent dans le cadre de la Semaine Bleue une journée consacrée à la promotion de l'activité physique pour les personnes âgées. Réunis à l'Unisson, rue Bernard Millon, une vingtaine d'association présenteront leurs services. L'événement se conclura par un spectacle de « la Compagnie des Cousues », élaboré à partir des témoignages de résidents de l'Ehpad Raymond Poulain.

Une conférence sur l'offre de soins de psychiatrie

Le **mardi 8 octobre**, à 22h, le CH de Romorantin-Lanthenay (Eure-et-Loir) organise en collaboration avec la CPTS Sologne-Vallée du Cher une conférence réservée aux professionnels de santé sur l'offre de soins de psychiatrie adulte dans l'auditorium La Fabrique Normant au 7, rue Emile Martin à Romorantin.

Un forum sur la santé mentale

Le **mardi 8 octobre**, de 13h30 à 20h, un forum sera organisé dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale à l'espace Jean Frappat d'Argenton-sur-Creuse intitulé « En mouvement pour notre santé mentale ». Ateliers de théâtre, danse, casque de réalité virtuelle seront au programme. A 18h, une conférence « Bouge ton mental » précédera un temps convivial. Accès libre et gratuit.

Un séminaire sur le contrat local de santé

Le **jeudi 10 octobre**, de 9h à 17h, l'ARS Centre-Val de Loire organise un séminaire "Agir sur la santé des habitants : le contrat local de santé", à l'Alliage, 1 rue Michel Roques, à Olivet (45). Elus, directeurs généraux de services et coordinateurs de

Une journée sur la santé mentale à Chartres

Le **mercredi 9 octobre**, de 10h à 18h, le Conseil local de santé mentale de Chartres métropole et ses partenaires organisent, Place des Epars à Chartres, une journée d'information sur la santé mentale de 10h à 18h. [Le programme en détail.](#)

Deux débats autour des aidants

La campagne « Les aidants en avant » organisée à Blois en octobre (lire plus haut) sera marquée par deux temps forts. Le **mardi 15 octobre**, un forum se déroulera dans l'après-midi au Carroir (La Chaussée Saint-Victor) avec, à 16h, une conférence autour de la situation d'aidance à laquelle prendra part la Dre Hélène Rossinot, médecin spécialiste de santé publique et auteure de « Aidants, ces invisibles ».

Le **jeudi 24 octobre**, à 20h30, un ciné-débat sera organisé au cinéma Les Lobis de Blois. Un psychologue, un médiateur familial et un critique cinématographique prendront la parole à l'issue de la projection de « Ma vie d'aidant : une vie démente ? », comédie dramatique belge autour des liens familiaux et amicaux entre aidant et aidé et de la médiation familiale. plus de détails sur [le programme](#) (6,90 euros l'entrée).

Une soirée de la FMPS consacrée à la MSP

Le **jeudi 17 octobre**, les médecins et professionnels de santé du Loiret sont attendus à partir de 19h30 à l'hôtel de région (9 rue Saint-Pierre Lentin à Orléans) pour participer à la deuxième édition de la soirée MSP organisée par la Fédération des maisons et équipes de santé. [Inscription obligatoire.](#)

Contrat local de santé (CLS) sont invités à échanger sur la prévention et la promotion de la santé, écouter les retours d'expériences des coordinateurs de CLS et participer à des ateliers collaboratifs. Séminaire gratuit sur inscription :

Séminaire gratuit sur inscription :

<https://bit.ly/3XP1BLT>

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Cécilia Trani, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Cécilia Trani, 36 ans, est depuis le 1^{er} septembre dernier directrice régionale au droit des femmes et à l'égalité en Centre-Val de Loire, à Orléans (Loiret). Après un Master 2 puis un Capes d'histoire à Paris 1 – Panthéon Sorbonne, elle est devenue professeure d'histoire géographie à l'Académie de Versailles (2013-2020), puis fut pendant trois ans cheffe de projet au département de l'Essonne en charge de l'égalité femmes-hommes. Dans ses nouvelles fonctions, elle pilote le réseau des délégués départementaux et des référents régionaux « égalité entre les hommes et les femmes » des différentes administrations,

LA SANTÉ RECRUTE



IDE de coordination santé-logement à Blois

Un Directeur Pôle hébergement à Fondettes (37)

Conseiller médical à l'ARS - Orléans

Gestionnaire de soins psychiatriques à l'ARS - Orléans

coordonne et valorise leurs actions. « Le travail en réseau est très important pour avancer, avec l'ensemble de nos interlocuteurs : le parquet, le conseil régional, l'ARS ou les maisons des femmes », confie-t-elle. Parmi ses nombreuses missions, Cécilia Trani aura à accompagner l'insertion sociale des femmes et prévenir leurs situations de précarité, promouvoir la mixité dans les métiers ou faciliter l'entrepreneuriat des femmes. La protection des droits et la lutte contre les violences faites aux femmes figurent également parmi ses priorités, tout comme la lutte contre les stéréotypes sexistes ou encore l'accès à la santé et aux actions de prévention.

HOMMAGE

Une figure emblématique de la région nous a quittés. **Bruno Chesneau**, directeur général de l'association Les PEP 18, est décédé par suicide le 29 septembre dernier.

Professionnel reconnu et respecté du secteur médico-social, particulièrement apprécié de ses équipes pour son humanité, il était réputé pour son engagement en faveur des patients et ses actions innovantes dans le champ du handicap. L'ARS Centre-Val de Loire adresse ses plus sincères condoléances aux proches de Bruno Chesneau, dont la disparition laisse un grand vide dans le département du Cher.

Prévention suicide : si vous êtes en détresse psychique avec idées suicidaires ou si vous êtes inquiet pour un proche vous pouvez trouver des ressources auprès du 3114, numéro confidentiel gratuit 24h/24, 7j/7.

Gestionnaire soins ambulatoires à l'ARS - Châteauroux

Médecins Libéraux à la MSP du Grand Saint Laurent 41

Dentiste à la maison de santé du Véron – Avoine

Masseurs-kinésithérapeutes à la MSP du Grand Saint Laurent à Pithiviers

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 42 du 4 octobre 2024
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)